

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2014/01/28-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu le Code du Domaine de l'Etat,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DÉCIDE :

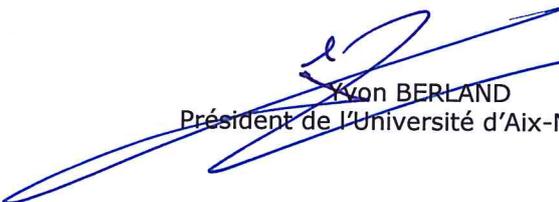
OBJET : Attribution d'une concession de logement

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement, à M. Ali BAHMED, concierge-gardien. Le tableau annexé à la présente délibération précise les caractéristiques des logements concernés.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 28 janvier 2014


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JANVIER 2014

Attribution concession de logement

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Date d'effet
Marseille - Luminy	Nécessité Absolue de Service (NAS)	M. André COSTA	M.Ali BAHMED - concierge - gardien	Appartement de 80m ² avec une cuisine, 3 chambres, 1 séjour, 1 salle de bain, 1WC	IUT d'Aix Marseille Dpt Réseaux et Télécommunications 163 avenue de Luminy 13009 MARSEILLE	19-nov-12